Mairie d'IFS
Esplanade François Mitterrand
B.P. 44 – 14123 IFS
Tél : 02-31-35-27-27
Fax : 02-31-78-30-09

Département
CALVADOS
Canton
CAEN XVI

DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six
Le 9 février
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation	**30 janvier 2026**	
Date d'affichage	**30 janvier 2026**	
Nombre de conseillers	**en exercice**	**31**
	Présents	**24**
	Votants	**30**

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie LEPESQUEUX, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Inès MOYA-FEREZ, Justine PREVEL-LAVERGNE, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Virginie DALY, Sébastien LAGALLE, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Cédric EVANO, Stéphanie MARIE et Arnaud BELLOUARD **formant la majorité des membres en exercice.**
Procurations : Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Jean-Philippe COUSIN et Jean-Claude ESTIENNE **avaient respectivement donné pouvoir à :** Michel PATARD-LEGENDRE, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, et Arnaud BELLOUARD.
Absents excusés : Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Marc DURAN, Jean-Philippe COUSIN et Jean-Claude ESTIENNE.
Secrétaire de séance : Sylvain JOBEY et Cédric EVANO.

N° 2026-007– GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC CAEN LA MER – MARCHÉ POUR L'ENTRETIEN ET LE CURAGE DES RÉSEAUX ET OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT

Dans le but d'obtenir une meilleure coordination administrative et technique, de réduire les coûts procéduraux tout en mutualisant la procédure de consultation, il a été décidé de constituer des groupements de commandes permanents entre la Communauté urbaine Caen la mer, des communes, des Centre Communaux d'Action Sociale (CCAS) et des syndicats intercommunaux situés sur le territoire communautaire, en vue de la passation de marchés publics de fournitures et services.

La Communauté Urbaine Caen la mer propose un marché en groupement de commande pour l'entretien et le curage des réseaux et ouvrages d'assainissement concernant les installations d'assainissement collectif ou non collectif, qui ne sont pas sur le domaine public mais qui dépendent des communes comme celles des écoles, cantines, salles des fêtes, …

Ce groupement de commande permettra essentiellement des inspections télévisées et débouchage de nos réseaux, des entretiens préventifs des postes de relevages et des réseaux, le transport et le traitement des bacs à graisse.

Les différentes conventions passées à ce titre prévoient que, préalablement au lancement de chaque consultation, les membres du groupement qui souhaitent y participer doivent prendre une délibération définissant la nature et l'étendue de leur besoin et actant leur participation au marché/accord cadre concerné.
Le marché durera 1 an à compter du 1er janvier 2027 et sera renouvelable 3 fois, sans qu'ils ne puissent dépasser le 31 décembre 2030.

Dans ce cadre, il est proposé au conseil municipal de participer au marché relatif à l'entretien et au curage des réseaux et ouvrages d'assainissement et de valider l'expression des besoins de la commune figurant en annexe.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code de la Commande Publique ;
VU le courrier de la Communauté Urbaine Caen la mer concernant la relance des marchés relatifs aux groupements de commande ;
VU la délibération n°2017-116 en date du 18 décembre 2017 approuvant l'adhésion à la convention générale de groupement de commandes relative au domaine « Bâtiments et Equipements » ;
VU l'avis de la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 4 février 2026 ;

CONSIDERANT l'intérêt pour la Ville de mettre en œuvre des groupements de commandes avec la Communauté urbaine, des communes, des Centre Communaux d'Action Sociale (CCAS) et des syndicats intercommunaux de son territoire ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

DECIDE de participer au groupement de commande proposé par la Communauté Urbaine Caen la mer pour l'entretien et le curage des réseaux et ouvrages d'assainissement privé de la Ville.

ACTE que la participation à la consultation engage la commune à exécuter le marché correspondant avec la ou les entreprises retenues.

APPROUVE l'expression des besoins de la commune annexée à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 9 février 2026

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE

Rendue exécutoire le : 12/02/2026

Affichée le : 12/02/2026

Acte à classer

2026-007

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	**> AR reçu <**	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-02-12T15-59-57.00 (MI267435397)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20260212-2026-007-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Groupement de commande avec Caen la mer - Marché pour l'entretien et le curage des réseaux et ouvrages d'assainissement

Date de décision : 12/02/2026

Certifié Conforme

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.3. Groupement de commande

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 2026-007.PDF **Multicanal :** Non

Pièces jointes :

9a. Questionnaire Entretien des intallations privées d'assainissement.PDF **Type PJ :** 21_DO - Document d'orientation et d'objectif

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé	Date **12/02/26** à **15:07**	Par **LELONG EMILIE**
Transmis	Date **12/02/26** à **15:59**	Par **LELONG EMILIE**
Accusé de réception	Date **12/02/26** à **16:06**	

ENTRETIEN ET CURAGE DES RESEAUX ET OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT

VILLE D'IFS

NOM DU SITE	ADRESSE DU SITE	INSPECTION TELEVISEE RESEAUX (en mètres)	ENTRETIEN RESEAUX (PREVENTIF / CURATIF) (en mètres)	ENTRETIEN POSTE DE RELEVAGE/REFOULEMENT (oui/non)	TRANSPORT ET TRAITEMENT DES GRAISSES (oui/non)	VIDANGE D'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (oui/non)	INTERVENTION SUR CANALISATION AMIANTE (Sous-section 4) (en mètres)	AUTRES
Hôtel de Ville, CCAS, Police Municipale, Ecole de Musique, salle F. Mitterrand	Esplanade François Mitterrand, 14123 IFS		5x10m	Oui (x2)	non	non		
Presbytère et annexe	Rue de l'Eglise, 14123 IFS		10m		non	non		
Atelier 860	860 rue du Chemin Vert, 14123 IFS		10m		non	non		
Parc Archéo, bâtiment accueil	Boulevard Molière, 14123 IFS		10m		non	non		

Résidence Autonome Jean Jaurès	3 Allée Hector Berlioz, 14123 IFS		30m		non	non		
Laboratoire d'analyses médicales	Place Debussy, 14123 IFS		10m		non	non		
Ecole Marie Curie	2 rue de la République, 14123 IFS		2x10m		non	non		
Ecole Simone Veil Maternelle, cantine le Petit Prince	4 Boulevard des Violettes, 14123 IFS		2x10m		non	non		
Ecole Simone Veil Elémentaire et centre de loisirs	7 Boulevard des Violettes, 14123 IFS		2x10m		non	non		
Ecole Paul Fort	Rue Camille Saint Saëns, 14123 IFS		2x10m	Oui (x1)	non	non		
Ecole Jean Vilar	2, 4 Pierre Marivaux, 14123 IFS		2x10m		non	non		

Crèche le Jardin d'Elsa	4 rue Elsa Triolet, 14123 IFS		10m		non	non		
Crèche Dolto	10 Boulevard Yitzhak Rabin, 14123 IFS		10m		non	non		
Gymnase Senghor	Rue du Rousillon, 14123 IFS		10m		non	non		
Complexe sportif Mendès France (gymnases, vestiaires, annexes)	Chemin du Val, 14123 IFS		5x10m	Oui (x2)	non	non		
Gymnase Alice Milliat	Chemin du Val, 14123 IFS		10m		non	non		
Centre Technique Municipal	Rue des Carriers, 14123 IFS		10m		non	non		1 séparateur hydrocarbure à vidanger annuellement
Cimetière Nampioche, bâtiment sanitaires stockage	Chemin de Nampioche, 14123 IFS		10m		non	non		